



Bagnols-Uzès

Environnement

BAGNOLS/CÈZE Un tout nouvel éclairage public sur le boulevard Lacombe

Marie Meunier ✉ • il y a 3 jours Dernière mise à jour: 28 mai 2021 0 248 2 minutes de lecture



Ce remplacement des lampadaires est financé à 60 % par le Plan de Relance. (Marie Meunier / Objectif Gard)

En ce moment et jusqu'à début juin, 28 lampadaires du boulevard Lacombe et de la place du Posterlon sont en train d'être remplacés par des nouveaux, plus efficaces, moins énergivores et plus design.

Si ce chantier a pu être entamé, c'est grâce au Plan de Relance. Sur les 157 000 € de travaux, 83 600 € sont financés par ce dispositif du Gouvernement visant à relancer l'économie du pays après la crise sanitaire. Et la ville de Bagnols/Cèze en bénéficie pour plusieurs de ses travaux : école Célestin-Freinet, boulodrome et donc pour l'éclairage du boulevard Lacombe. *"On investit là où l'État nous aide, là où on touche des subventions importantes"*, contextualise le maire, Jean-Yves Chapelet.

"À travers le Plan de Relance, on répond aux attentes des maires qui ont besoin de nous pour enclencher le processus de financement. Pour y arriver, la somme est fléchée sur des projets qui touchent le quotidien des citoyens", enchaîne le député, Anthony Cellier.

Objectif : faire 75% d'économie d'énergie par an dans cinq ans

Avec ce chantier sur le boulevard Lacombe, l'idée est de faire des économies d'énergie (et de budget) et de s'inscrire dans le développement durable. Depuis trois ans maintenant, la municipalité de Bagnols/Cèze a signé un CPE (Contrat de performance énergétique) avec l'opérateur Citeos, afin de faire des économies d'énergie. *"Au bout de trois ans, on fait déjà 42% d'économies d'énergie par an. Le but c'est que dans cinq ans, on arrive à plus de 75%"*, précise le maire.

Ces 28 nouveaux lampadaires devraient y contribuer. Ils présentent une puissance de 100 W contre 500 W pour les anciens, mais avec un niveau d'éclairage à LED supérieur. En plus ces nouveaux lampadaires feront faire des économies d'entretien puisque les lampes ont une durée de vie de trois ans. Les travaux sont dirigés par le maître d'œuvre, la Cereg, et un groupement de deux entreprises y travaillent : Valette et Citeos.

"L'objectif, à terme, c'est d'en finir avec la dépendance aux énergies fossiles. Si les 36 000 communes françaises font de tels petits gestes, ce

sera autant d'énergie à réinjecter pour d'autres usages", affirme le député, Anthony Cellier. D'ici deux ans, la deuxième étape à Bagnols/Cèze sera de mettre en place un éclairage intelligent. Contrôlé par informatique, il permettra de réguler la luminosité selon l'heure de la nuit et la fréquentation. Et ainsi de continuer à faire des économies et aussi limiter la pollution lumineuse.

Marie Meunier

#anthony cellier

#Bagnols

#contrat de performance énergétique

#éclairage public

#économie d'énergie

#environnement

#Gard

#jean-yves chapelet

#lampadaire

#plan de relance

Laisser une réponse